

VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

AVIS D' APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

FOURNITURE

Objet du marché : fourniture de bacs roulants (conteneurs pour la collecte des ordures ménagères en porte à porte et des emballages, journaux, magazines).

Identification du pouvoir adjudicateur:

Commune des Pavillons-sous-Bois,
93320 Les Pavillons-sous-Bois - France
Tél :01-48-02-75-75, télécopie :01-48-02-75-46
E-mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr
Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

Représentant du pouvoir adjudicateur: Monsieur le Maire de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Mode de passation : Marché passé selon la procédure adaptée (art.28 CMP)

Caractéristiques principales:

Le présent marché, exécuté par l'émission de bons de commande selon les besoins, concerne:
-La fourniture de conteneurs pour la collecte des emballages / journaux magazines
-La fourniture du matériel nécessaire à l'identification des bacs MM
-L'Affichage des consignes de tri sur des bacs de préférence par photo-injection
-Les sticks adresses vierges
-La reprise de l'ensemble des bacs usagés. Les conditions de reprises de des bacs font l'objet d'une option

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Le présent marché est établi pour 4 année à compter du 1^{er} août 2009 jusqu'au 31 juillet 2013.
Montant minimum par an: 7 500,00 euros HT
Montant maximum par an : 50 000,00 euros HT

Options : descriptions concernant les achats complémentaires

Option 1 : maintenance des bacs
Option 2: Désinfection des bacs
Option 3: Cout de la reprise des bacs usagers.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence

Lieux d'exécution des prestations: 93320 Les Pavillons sous Bois.

Mode de dévolution : Le présent marché fait l'objet d'un lot unique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement de fournisseurs attributaire du marché (le cas échéant) : le groupement de candidats est autorisé : dans ce cas, l'acte d'engagement ainsi que les annexes financières devront être co-signés par tous les membres du groupement et le nom du mandataire expressément désigné, en précisant sur la lettre de candidature (imprimé DC 4 ou équivalent comprenant les mêmes renseignements) si le groupement est solidaire ou conjoint. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

Cautionnement et garanties exigés : le ou les fournisseurs seront dispensés du versement de la retenue de garantie.

Documents contractuels et documents additionnels – conditions d'obtention :

Date limite d'obtention : le 04/05/09 à 17 heures 30

tout dossier sur support matériel pourra être obtenu gratuitement, sur demande écrite par courrier ou télécopie (fax :01.48.02.75.46) à la Direction des Services Techniques, Bureau 11, hôtel de Ville des Pavillons-Sous-Bois, ou remis en main propre contre récépissé. Il est également possible de télécharger gratuitement le dossier sur le site [http:// www.klekoon.com](http://www.klekoon.com).

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Imprimé DC 4 ou équivalent, imprimé DC 5 ou équivalent,

En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

Date limite de réception des offres : le 04/05/09 à 17 heures 30.

Jugement des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant) :

- qualité du matériel proposé (typologie du bac, types et variété de coloris, robustesse, innovations : 35 %;
- prix des bacs, de la reprise des bacs, des pièces de rechange et des options : 40 %;
- respect des délais : 25 %.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

L'exécution du marché sera financée par le budget de la Commune de Pavillons sous Bois, et sera régie par le titre IV du code des marchés publics. Le ou les fournisseurs seront dispensés du versement de la retenue de garantie. Il ne sera pas accordé d'avance facultative. En application des articles 17 et 18 du code des marchés publics, les prix du marché seront révisables. Le délai global de paiement est de 40 jours.

Langue dans laquelle les candidatures et les offres ainsi que les documents de présentation associés doivent être rédigés : le français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

le pli contenant la candidature et l'offre est transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale ou remis contre récépissé à : La Direction des Services Techniques, Bureau 11, Hôtel de Ville des Pavillons-Sous-Bois.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée

L'avis implique un marché public.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de cergy pontoise 14 boulevard de l'hautil B.P. 30322, 95027 Cergy Pontoise, tél. : 01-30-17-34-57, courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, télécopieur : 01-30-17-34-69, adresse internet : http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr/ta/cergy_pontoise/index.shtml.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire (Recours hiérarchique). recours contentieux: dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif ou l'avis d'attribution, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise.

Date d'envoi de la publicité sur le site internet ; 26 mars 2009